# Avis de publicité préalable à la délivrance d'une autorisation

# d'occupation du domaine public

## Café Éphémère – Musée des Beaux-Arts d'Orléans

## été 2025

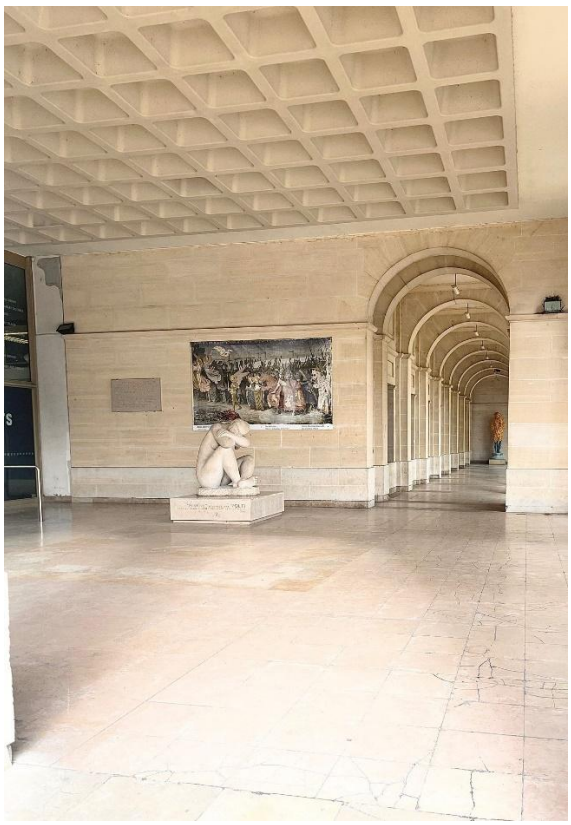

---

### Contexte

Le Musée des Beaux-Arts d'Orléans, situé à proximité immédiate de la Cathédrale, offre un cadre unique et relève du domaine public de la Ville d'Orléans. Il est l'un des plus grands de France et accueille 75.000 visiteurs par an.

Étape incontournable sur les routes du Val de Loire, ce musée labellisé *Musée de France* figure parmi les plus anciennes institutions culturelles françaises. Il propose :

- Une programmation culturelle riche,

- Des collections Beaux-Arts du XVe siècle à aujourd'hui (parcours de visite de 3000 m2, 1300 œuvres),
- Des visites, ateliers, conférences, projections, concerts.

**La présente procédure a pour vocation de confier au titulaire de l'occupation du domaine public communal retenu à l'issue de celle-ci, l'installation et l'exploitation d'un café éphémère du musée des Beaux-Arts durant la période estivale, pour proposer une offre de rafraichissement et de détente** aux visiteurs.

Ce café éphémère sera situé sous les arcades et le parvis du musée (Place Sainte-Croix), et éventuellement à l'intérieur du hall, dans la zone à gauche de l'entrée.

Surfaces utilisables (en laissant un accès fluide à l'entrée du musée) :
- Arcades : 88 m2
- Parvis du musée : 120 m2
- Hall du musée : 22 m2

Il constituera un espace de pause aux visiteurs et en contribuera à l'attractivité du Musée et de ses abords.

---

## Objet de l'avis

Le présent avis de publicité préalable vise à sélectionner un occupant pour l'installation et l'exploitation d'un **café éphémère du musée des Beaux-Arts** durant la période estivale :

**Période d'ouverture :**
De **fin juin 2025 à fin septembre 2025**

**Conditions :**

- Ouverture a maxima durant les horaires du musée :

  **Mardi au samedi** : 10h – 18h,
  **Jeudi** : 10h – 20h,
  **Dimanche** : 13h – 18h

- Autonomie exigée pour la logistique et le matériel.
- Respect des conditions du cahier des charges.
- Redevance de 5,50 euros par jour d'exploitation.
- Sélection sur dossier complet et conforme.

---

## Offre souhaitée

- Boissons chaudes : café, thé **(dont au moins les six thés des collection Musée des Beaux-Arts)**
- Boissons fraîches : jus, eaux
- Boissons alcoolisées (licence III requise) : bière, vin
- Option : petite restauration froide (non exigée)

*Option : produits locaux ou en circuit court vivement appréciés.*

---

## Aménagement souhaité

L'occupant devra :

- Installer tables et chaises sous les arcades, le parvis et éventuellement la zone à gauche de l'entrée dans le hall (en respectant un axe d'entrée dans le musée),
- Assurer la propreté et le nettoyage quotidien,
- Respecter les règles d'occupation définies par la Ville d'Orléans,
- Travailler en lien avec la direction du musée, notamment sur le décor et l'esthétique du mobilier.
- Proposer une offre cohérente avec un musée ou lieu culturel

Possibilité de délimiter clairement sa zone d'installation par un tapis / signalétique / décoration / rideaux (en accord avec la direction du musée.

---

## Cahier des charges

Le candidat s'engage à :
- Être autonome pour la mise en place et la logistique (possibilité de lave-vaisselle sur place),
- Disposer d'une **licence III,**
- Fournir le matériel et éléments de décoration (en accord avec la direction du musée),
- Nettoyer quotidiennement l'espace occupé,
- Définir clairement la zone d'exploitation via du mobilier,
- Proposer une offre cohérente avec **l'esprit du lieu,**
- Proposer si possible une partie de produits locaux,
- Respecter les normes d'hygiène, sécurité, accessibilité et chaîne du froid,
- Gérer les déchets et pratiquer le tri sélectif,
- Être présent sur toute la période définie.

---

## Composition du dossier de candidature

- Présentation du concept et de l'offre,
- Critères de prix, qualité des produits, engagements environnementaux,
- Moyens mis en œuvre (personnel, matériel…),
- Éléments de décoration et d'aménagement envisagés,
- Copie de la **licence III,**
- Attestation d'assurance nécessaire à son activité et notamment une attestation relative à sa responsabilité civile professionnelle,
- Planning prévisionnel d'ouverture,
- Budget estimatif ou modèle économique.

## Modalités de réponse

Visite préalable sur rendez-vous.

Candidatures à transmettre par mail avant le **30 mai 2025** à :
**olivia.voisin@orleans-metrople.fr**

**Objet du mail :** Candidature Café Éphémère – Musée des Beaux-Arts

---

## Contact – renseignements complémentaires

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires devront formuler leurs demandes, en langue française, par courriel, à l'adresse mail suivante :
**Olivia Voisin**
Directrice des Musées d'Orléans
06.64.20.22.56
olivia.voisin@orleans-metropole.fr

Il ne sera répondu qu'aux seules questions qui seront parvenues, au plus tard, huit jours francs avant la date limite de remise des projets (date de réception de la demande faisant foi).

Aucune suite ne sera donnée aux demandes de renseignements des candidats formulées par téléphone.

## Abandon de cette procédure

La Mairie d'Orléans informe les porteurs de projet qu'elle se réserve le droit de mettre fin à cette procédure, à tout moment, pour tout motif d'intérêt général.
Dans cette éventualité, aucune indemnisation ne pourra être allouée aux candidats.